

Direction Opérationnelle
Service Retour d'Expérience

Le 20/10/2023

Affaire suivie par Cne Daniel Jean
Rédacteurs : Frantz Milhorat / Christian Gareil
Validation : Lt-Col Christophe Ghiani
☎ - 05.61.06.36.48

INC

SAP

DIV

SPE
X

THEME : AVP D'UN ENSEMBLE ROUTIER NAUTIQUE

Mots-clés : exercice ; zonal ; AVP ; secours nautique ; engin nautique ; CEN.

Rappel sommaire du contexte et des faits

Date : 12/10/2023

Heure : 09h15 (départ sur le site d'exercice).

Cadre espace-temps : Exercice zonal du secours nautique.

Commune : Saint-Gaudens

Météo beau temps de saison.

Contexte : exercice annuel zonal.

Résumé des faits : Lors du départ sur le site d'un exercice zonal de secours nautique, la remorque de l'engin nautique, attelée au VSN se décroche du système d'attelage, se quille de la proue (poids à l'arrière du bateau = moteur) et traverse la voie de circulation opposée d'une chaussée non séparée, en réalisant des tonneaux. La chaîne de sécurité se brise et ne remplit pas son rôle.

Aucune victime n'est à déplorer, uniquement des dégâts matériels SP, et une portière avant droite (conducteur) du véhicule d'un civil.

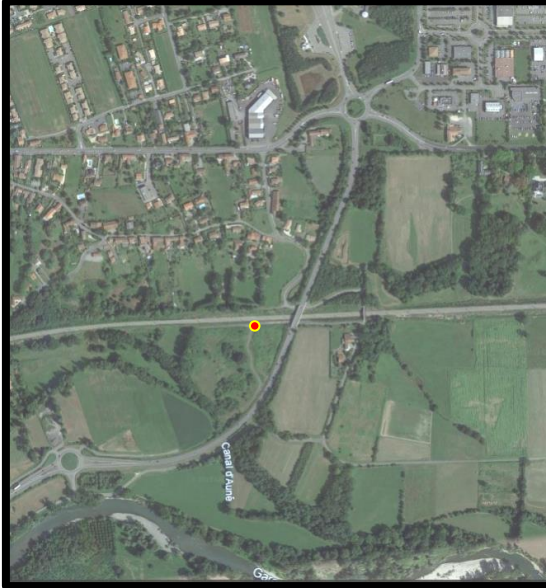
Photo(s) circonstancielle(s) :



Réactions immédiates et/ou actions menées

- Sécurisation du site. Information CTA-CODIS
- Balisage et régulation du trafic routier.
- Prise en charge d'une conductrice, non blessée, mais impliquée (dégâts matériels sur son véhicule ; portière avant droite).

Illustrations



Conséquences / Sources

Bilan humain

Interne au service :

- Aucun SP blessé.
- Conducteur du VSN stupéfait des circonstances.

Extérieur au service :

- 1 personne civile, impliquée, choquée, mais non blessée.

Bilan matériel



Problématiques

- Gestion d'un événement imprévisible entraînant des dégâts matériels sur un ensemble nautique (bateau, moteur et remorque), au départ d'un exercice zonal subaquatique.
- Nécessité d'adapter un exercice zonal pour pallier au manque d'un engin nautique assurant la sécurité en surface des SAL (réglementation).
- Absence d'engin nautique sur un secteur spécifique impliquant une réorganisation du service.
- Enjeux humains, sécuritaires, économiques et de communication.

Analyse

- Incompréhension des causes réelles occasionnant l'accident (anomalie non visible et non patente).
- Indisponibilité d'un engin nautique sur une durée indéterminée, pour un secteur aquatique spécifique (piémont Pyrénéen).
- Questionnement quant aux causes et conséquences avérées et/ou potentielles.
- Analyse des pratiques : mise en lumière du rôle des vérifications et entretiens périodiques des remorques nautiques.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une personne civile impliquée (non blessée). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aucune victime (civile ou SP). <input type="checkbox"/> Présence d'un nombre conséquent de SP, évitant le suraccident. <input type="checkbox"/> Conducteur VSN compétent et aguerri. <input type="checkbox"/> Habileté et savoir technique de la procédure d'attelage.
Organisationnels Réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Manque de vecteur nautique de réserve (bateau, moteur). <input type="checkbox"/> Manque de contrôle périodique institutionnalisé des remorques nautiques lors du contrôle annuel des embarcations. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réactivité pour la réorganisation des secours nautiques. <input type="checkbox"/> Organisation d'une re-couverture de secteur (piémont Pyrénéen) par glissement d'une autre embarcation.
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décrochage inexplicé du système de fixation d'attelage. <input type="checkbox"/> Système de sécurité non efficace (chaîne de sécurité). <input type="checkbox"/> Détérioration d'un ensemble nautique opérationnel (bateau, moteur, remorque). <input type="checkbox"/> Manque de techniciens au GTECH, spécialisés dans le nautisme. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaissance du matériel, via le conducteur du CIS d'origine du matériel. <input type="checkbox"/> Maîtrise des techniques et utilisation du matériel. <input type="checkbox"/> Vérification des points de contrôles avant le départ. <input type="checkbox"/> Vérification journalière du matériel. <input type="checkbox"/> Possibilité de redéploiement d'un moyen nautique adapté au secteur opérationnel (en mode dégradé).
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Peu de circulation au moment des faits. <input type="checkbox"/> Chaussée de circulation à voie non séparée 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aucun usager 2 roues dans le sens inverse de circulation. <input type="checkbox"/> Aucun piéton <input type="checkbox"/> Pont de la voie ferrée à proximité (en amont de l'AVP de quelques mètres).

Recommandations / Axes d'amélioration / Solutions

Humains (sensibilisation / information / prise en compte du risque) :

- Rappel de la procédure réglementaire d'attelage (avec l'aide humaine ou technique du prestataire actuel : ECF Sacareau).
- Sensibilisation aux enjeux humains (risques liés aux accidents pour SP et tiers).
- Rappel du respect des vitesses de circulations réglementaires lors des FMPA

Organisationnelle et réglementaire :

- Réaliser une procédure de rappel des remorques nautiques pour vérification (GTECH et CIS).
- Rédiger et diffuser un partage d'information des faits.
- Faire une fiche mémento de procédure conforme et réglementaire d'attelage (permis EB).
- Faire un rappel sur la nécessité de la vérification (prise de garde ou d'astreinte) des remorques (état général visuel, état des pneumatiques, signalisation lumineuse et prise électrique, contrôle du système de verrouillage).
- Faire appliquer et rappeler les procédures au quotidien = ne pas s'exposer aux doutes en cas d'accident, ni aux conséquences pour les personnels et le service (ici, aucune poursuite du service et aucune faute humaine).
- Faire un rappel lors des FMPA du secours nautique (formateurs Conducteurs d'Engins Nautiques).
- Sensibiliser en général les conducteurs et CA aux risques et spécificités d'un ensemble routier articulé ou attelé.
- Spécialiser un technicien dans le domaine nautique (GTECH ou Formateur CEN) pour les réparations de premières nécessités liées aux engins nautiques (vidanges, entretien simple, visites périodiques).
- Sensibilisation aux enjeux humains, économiques, organisationnels (GTECH / Contentieux / GPO) et de communication (ça peut faire désordre... !)

Technique :

- Faire un état des lieux des remorques nautiques (examen du matériel de sécurité : chaîne, mousqueton, tête d'attelage, prise électrique, roue Jokey, frein de remorque si dotée).
- Organiser une vérification de l'état général des remorques nautiques du SDIS 31, notamment lors du prochain contrôle annuel des embarcations.
- Planifier une vérification périodique des remorques nautiques au GTECH ou prestataire habilité par exemple lors du contrôle annuel des embarcations.

Environnement :

- Sensibiliser les techniciens et utilisateurs aux spécificités des engins nautiques (fonctionnement, stockages matériels, carburants, huiles, matériels divers, arrimages...)